

Fiche actions 1.1. animée par l'ADIL

Développer la communication sur le PDALPD

Constats	<p>Manque de communication, de coordination et de lisibilité de la politique menée par le Plan. Complexité des dispositifs, malgré leur richesse et leur multiplicité.</p> <p>Faible connaissance partagée et manque de liaison entre les données, malgré l'existence de multiples informations à différents niveaux.</p>
Axes de travail	<p>Améliorer la lisibilité, la compréhension du Plan par une communication adaptée.</p> <p>Croiser l'information envisagée par le Plan auprès des partenaires avec la formation organisée en continue des travailleurs sociaux. Créer une lettre partagée d'information sur les actions du Plan.</p>
Actions à réaliser	<ul style="list-style-type: none">• Créer un support d'informations à destination des partenaires : espace internet dédié, et organiser la communication.• Communiquer, informer et former sur les outils et les étapes du Plan auprès des partenaires et des travailleurs sociaux (ex : guide des dispositifs hébergement-logement du Doubs, information sur le DALO auprès des travailleurs sociaux, surendettement ...).

Fiche actions 1.1. Développer la communication sur le PDALPD

ACTIONS A REALISER

	Créer un support d'informations à destination des partenaires et organiser la communication	Communiquer, informer et former sur les outils et les étapes du Plan auprès des partenaires et des travailleurs sociaux
Objectifs	Disposer d'informations fiables et actualisées sur le PDALPD et ses actions. Capitaliser l'existant, les expérimentations, les bonnes pratiques ...	Développer une culture commune sur le PDALPD.
Travail à réaliser	Créer un espace internet, site collaboratif dédié au PDALPD. Diffuser les résultats des différentes actions du Plan (bilan annuel ...). Créer une lettre d'information sur le PDALPD.	Mettre en place des sessions d'informations sur le PDALPD, ses actions, les sujets en lien avec le Plan, auprès des partenaires et des travailleurs sociaux, les centres de formation ... Identifier des référents parmi les partenaires qui relayeront les informations sur le PDALPD. Répondre aux demandes ponctuelles des partenaires, d'information sur les actions du Plan.
Partenaires associés	Conseillères logement du Département, Etat, un représentant de l'hébergement et du logement par arrondissement. Appel à des experts, partenaires autant que de besoin.	
Calendrier prévisionnel	Site collaboratif : 2013 Lettre d'information : 2012-2013.	Sessions d'informations sur le Plan et ses actions : 2013-2014 Référents : 2013 Demandes ponctuelles : tout au long du Plan.
Indicateurs de réalisation	Nombre de parutions sur site internet et thèmes abordés. Nombre de consultations par les partenaires. Eventuelles enquêtes auprès des lecteurs.	Nombre de sessions d'informations organisées. Nombre et diversité des participants. Questionnaire de satisfaction.
Etat d'avancement de l'action	<i>Bilan FSL 2011 et budget 2012 ; état des dépenses du FAAD en 2011 présentés en Comité responsable du 06/07/12.</i>	
Suite à donner à l'action		